31 C/70 20 octobre 2001 Original français

Point 5.15 de l'ordre du jour

L'ASSOCIATION DE L'UNESCO A "LA CAPITALE MONDIALE DU LIVRE"

PRESENTATION

Ce point figure à l'ordre du jour sur proposition de l'Espagne. La lettre du 10 octobre 2001 de l'ambassadeur, délégué permanent de l'Espagne, est reproduite en annexe.

ANNEXE

DELEGATION PERMANENTE DE L'ESPAGNE PRES L'UNESCO PARIS

N° 306

Paris, le 10 octobre 2001

Monsieur le Secrétaire de la Conférence générale,

J'ai l'honneur de demander l'inscription du point intitulé :

"L'Association de l'UNESCO" à "La capitale mondiale du livre"

à l'ordre du jour de la 31e session de la Conférence générale.

Ce point est présenté par l'Espagne, ainsi que le Bénin, la Colombie, l'Egypte, la Fédération de Russie, le Ghana, la Lituanie, le Mexique, les Philippines, le Royaume-Uni, la Suisse et la Tunisie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire de la Conférence générale, l'assurance de ma considération très distinguée.

Francisco VILLAR
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'UNESCO

Monsieur S. KOL Secrétaire de la Conférence générale SCG - C.034 Maison de l'UNESCO

31e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

Projet de résolution sur "La capitale mondiale du livre"

La Conférence générale,

Rappelant sa résolution 3.18 adoptée lors de sa 28e session, par laquelle elle a décidé de proclamer le 23 avril "Journée mondiale du livre et du droit d'auteur",

Réitérant l'importance historique du livre comme instrument le plus puissant de diffusion de la connaissance et le moyen le plus efficace pour en assurer la préservation ainsi que sa conviction que toute initiative en vue de promouvoir le rayonnement du livre est un facteur d'enrichissement culturel pour tous ceux qui y ont accès et, de surcroît, ne peut que sensibiliser davantage encore l'opinion aux trésors du patrimoine culturel mondial et encourager la compréhension, la tolérance et le dialogue,

Soulignant que la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur a obtenu depuis 1996 un succès croissant auprès des Etats membres et de leur société civile, grâce en particulier aux initiatives des professionnels du livre et de leurs organisations,

Se félicitant du rôle incitatif joué par l'UNESCO,

Estime qu'il serait souhaitable que cette mobilisation d'un jour se poursuive toute l'année dans une ville candidate qui serait choisie par les organisations professionnelles internationales concernées, en consultation avec l'UNESCO, et qui recevrait le titre de "Capitale mondiale du livre" entre deux célébrations de la Journée mondiale;

Souligne que la ville choisie ainsi que les organisations professionnelles internationales impliquées devraient accomplir un effort particulier tout au long de l'année en réalisant des actions significatives dans ce lieu;

Souligne également l'importance d'impliquer à tour de rôle toutes les régions du monde ;

Est d'avis que l'expérience réalisée en 2001, à Madrid, constitue une expérience positive qui peut être renouvelée ailleurs en impliquant davantage de partenaires ;

Adopte cette idée et *invite* les organisations professionnelles internationales concernées à oeuvrer ensemble pour sa concrétisation ;

Engage le Directeur général à apporter l'appui moral et intellectuel de l'Organisation à sa conception et sa mise en oeuvre.